



## Impôts Bonne nouvelle

ECONOMIE

Ouf du positif ! Comme chaque année, le département prévoit une augmentation des impôts fonciers dans chaque commune. Cependant, la période très difficile que nous sommes obligés de vivre, demande avant tout, de la solidarité et de la compréhension envers l'ensemble de nos concitoyens déjà plus ou moins impactés. C'est pourquoi, par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder à cette augmentation. Cette décision nous semble juste et nécessaire pour ne pas diminuer la qualité de vie de chacun. Bon courage à tous.

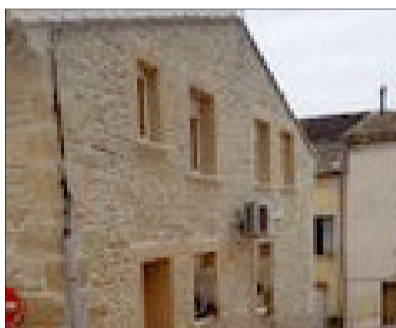
## Avant / Après

ECONOMIE

Subvention façade... pour rap- pel, le montant de la subvention était de 8 euros le mètre carré plafonné à 100 m<sup>2</sup>. Lors de sa séance du 10 juillet 2020, monsieur le Maire et le conseil municipal ont fixé le montant de cette subvention à 12 euros le mètre carré plafonné à 100m<sup>2</sup>.



Avant...



Après !

## Coup de pouce du semestre

CITOYENNETE

Coup de pouce à Thierry MICHEL. L'apiculteur présent tous les dimanches au marché de Sernhac a perdu une partie de ses ruches lors



des crues de l'ardèche du 10 mai 2021. Si vous souhaitez l'aider, une cagnotte Leetchi a été ouverte en ligne à cette adresse : <https://www.leetchi.com/c/aidez-un-apiculteur-en-difficulte>



Un essai signé par Françoise Salvadori et Laurent-Henri Vignaud

# Des mots et des humeurs "Vaccination et déconfiné"

CITOYENNETE

### Vaccination.

Et non, la Vaccination n'a pas été inventée par Pasteur ! Il faut bien le reconnaître, même si cela est difficile, ce sont nos amis anglais qui en assurent la paternité. Le 14 mai 1796, Edward Jenner, un médecin de Berkley, a l'idée d'inoculer la « vaccine », la variole du bovin, à James Phipps, un jeune garçon de huit ans, afin de le protéger de cette maladie. Et ça marche ! (Pasteur lui, inventera les vaccins, l'honneur est sauf, mais ceci est une autre histoire).

Quoiqu'il en soit, l'idée de Jenner demeure lumineuse. Elle s'appuie sur l'expérience, connue depuis l'antiquité, qui montre qu'une personne est immunisée de certaines maladies lorsqu'elle en a souffert !

Ne l'oublions pas, avec l'utilisation généralisée de « l'eau chaude » dans notre hygiène quotidienne, la vaccination est à l'origine de l'augmentation de notre espérance de vie, n'en déplaise aux antivaccins, restés bloqués semble-t-il au 18<sup>ème</sup> siècle, pour des raisons plus obscures que scientifiques, et qui ont laissé passer le train du progrès médical. Espérons que leurs enfants ne le fassent pas !

Idee lumineuse enfin, à condition que tout le monde se fasse vacciner !

On sait ce qui nous reste à faire ! Sources institut pasteur et mds

### Déconfiné.

A quel plaisir, la nuit dans Sernhac, ce doux bruit des 4x4 en échappement libre tout klaxon dehors, ces feux d'artifices ino-

pinés, ses motos non assurées en rodéo, ces verres brisés des bières bues goulument par des esthètes. Et puis, ces beaux dépôts sauvages, témoignages de notre citoyenneté, ces belles déjections que nos agents prennent un plaisir non dissimulé à ramasser tous les matins, et, pourquoi pas une bonne pointe à 80 km/h chemin de Blancard, sans oublier les sacs poubelles disséminés ici ou là et les stationnements ponctuellement hystériques.

Ah oui ! je suis à nouveau chez moi, on est pas bien là, paisible, à la fraîche ?!

Nous sommes « déconfinés ».

## Le marché : Parler ou agir ?

ECONOMIE

On veut tous une assiette de qualité. On veut tous un circuit-court de production. On critique tous la grande distribution. On se plaint tous du manque de lien social. On aime tous notre village. Alors, pourquoi ne pas aller au marché ? Tous les dimanches matin au marché couvert.



## Grand Prix Sernhacois

SPORT

Pour les raisons sanitaires que nous connaissons, le Grand Prix Cycliste Sernhacois n'a pu se faire à la date initialement prévue (le jeudi 13 mai 2021).



Ce n'est que partie remise ! Notre course de vélo aura bien lieu cette année. Rendez-vous le dimanche 26 septembre 2021 : le matin, course et initiation pour les enfants et l'après-midi, course pour les adultes. Venez nombreux pour encourager les coureurs.

## Nos agents embellissent le village

PATRIMOINE



Muret entrée lotissement le Clos des Vignes



Ruches à livres square de la Paix et Paillage salle polyvalente "Michel PAULIN"

## Tarification service rendu aux usagers de la commune

ECOLOGIE

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal, en séance du 17 décembre 2020, d'instaurer une tarification de service rendu pour l'évacuation des végétaux des usagers propriétaires ou domiciliés sur la commune par les agents techniques.

Le montant de cette prestation est fixé à 35 euros par camion benne environ pour un maximum de 1000 kg.

Ce service comprend :

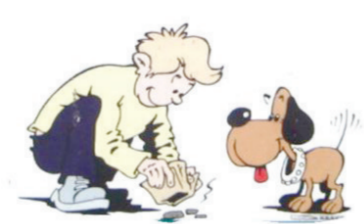
- Le chargement du camion par les agents
- Le carburant
- L'apport et le déchargement en déchetterie



La prestation sera limitée à deux voyages par an, par famille ou par foyer.

Son montant sera acquitté par titre de recette émis au nom de l'utilisateur.

Bien



Pas bien...



# CMJ\* : « l'art de la politique, est de faire que les gens s'intéressent à ce qui les concerne »

Paul Valéry.

CITOYENNETE - Conseil municipal des jeunes

Donner le goût de la politique au français, ça n'est pas trop difficile, ils l'ont par culture, derrière chacun d'entre nous se cache un politicien nous le savons bien, il suffit d'écouter nos discussions mouvementées en famille ou nos longs échanges au marché et c'est très bien comme ça !

Pourtant derrière ces discussions, se cache souvent une défiance de nos contemporains envers le monde politique, certainement justifiée, mais aussi due à une méconnaissance de nos institutions. C'est là que le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) prend toute sa valeur :

Familiariser nos jeunes avec le mécanisme institutionnel le plus proche, le conseil municipal, afin que plus tard ils ne soient pas de simples spectateurs incrédules de la vie de la commune, mais bien des acteurs investis dans la chose publique, c'est l'enjeu de la création du CMJ de Sernhac dont nous sommes très fiers.

Grâce à l'exercice de ces fonctions de conseillers locaux, les jeunes comprendront comment « marche » une commune.

*Ils prendront conscience de ce qu'est « l'intérêt particulier », de ce qu'est « l'intérêt général »,*

de ce que sont « le droit et le devoir », bref, ils deviendront plus citoyens.

C'est ce que nous gagnons tous à impliquer nos jeunes d'une manière ou d'une autre dans leurs institutions, construire des citoyens qui ne soient plus sujets de leurs opinions mais maîtres de leur pensée.

Et, si ils trouvent les institutions imparfaites, peut-être nous donneront-ils des idées pour les améliorer, c'est l'avantage des regards jeunes et neufs.

C'est le 27 mars 2021 en présence de M. BLANC, conseiller départemental, et de M. BURGOA, sénateur, que 12 jeunes sernhacois de 10 à 17 ans ont pris possession de leurs écharpes tricolores.



\* Conseil Municipal des Jeunes

Conseil Municipal des Jeunes



Nos jeunes élus sont :

Alban DARLET, Noé DIGOT, Swann DUPRET, Ludivine FAUCHER, Elsa FORT LOISEAU, Tolsane GEORGES SOLACROUP, Océane GEYNET, Paloma LAMOULIE, Julie MEFFRE, Victor QUERE, Julia ROUMEJON, Enzo VEZINET

## Ça bouge

CULTURE

Que vois-je : Un passeport pour moi ! Et oui, si vous avez entre 13 et 23 ans et que vous résidez à Sernhac, votre passeport d'été vous attendra à la mairie et vous proposera diverses activités du 17 juin au 15 septembre 2021. Allez vite vous renseigner.

## Du boulot pour les ados

CULTURE

Vous êtes âgés de 16 à 17 ans, si vous désirez avoir un petit aperçu du monde du travail pendant les vacances de juillet et août 2021, allez vite remplir un dossier à la mairie.

## Appli mobile

CULTURE

A vos smartphones...depuis le 18 juin, l'application mobile de Sernhac est en ligne (via votre app store ou play store, en recherchant « sernhac »)

Nous avons fait le choix de nous doter de cet outil moderne afin d'améliorer la communication au sein du village et renforcer notre réactivité. Vous pourrez entre autre :

- Consulter l'agenda des manifestations à venir et être informé des dernières actualités
- Avoir un accès direct à l'annuaire (mairie, associations, médecin, commerçants du marché...)
- Connaitre ce que déjeunent vos enfants avec un accès aux menus de la cantine de l'école, de la crèche et du centre de loisir
- Signaler un problème à la mairie (stationnements gênants, dépôts sauvages, incivilités...)

Et bien d'autres services à découvrir...  
Bonne navigation à tous !

VOTRE APPLI  
**Sernhac**  
DISPONIBLE SUR



RECETTE

★☆☆ Facile

🕒 Préparation : 30 min.

🕒 Cuisson : 60 min.

## Grillade Saint-Gilloise à la mimi

**Préparation**

- Faire couper le paleron en tranches par le boucher.
- Faire un hachis de câpres et d'oignons (au mixer ou au hachoir si courageux).
- Tapisser le fond d'une cocotte d'huile d'olive, mettre à chauffer à feu doux.
- Dans la cocotte, déposer une couche de paleron puis une couche de hachis, ainsi de suite, en terminant par une couche de hachis.
- Disposer les filets d'anchois sur le hachis, verser l'huile du bocal d'anchois dessus.
- Couvrir, laisser cuire pendant une heure à feu bloblotant, le paleron doit être fondant.
- N'oubliez pas de faire cuire le riz pendant la cuisson.
- Dresser.

**INGRÉDIENTS (6 personnes)**

- 1 kg de paleron
- 3 oignons
- 1 pot de câpres
- Huile d'olive
- 6 filets d'anchois à l'huile
- Riz de Camargue